







Rennes, le 27 janvier 2014

Objet : revendications des agents du CGSR de Rennes

Monsieur le directeur général,

Les agents du Centre de gestion et de service des retraites (CGSR) de Rennes, par une pétition (annexée à la présente) adressée le 17 janvier 2014 au directeur régional des finances publiques de Bretagne, ont exprimé leurs revendications :

- une prime spécifique d'un montant mensuel de 250,00 €,
- une réduction de la durée de leurs vacations d'accueil téléphonique.

Ils annonçaient au directeur qu'à défaut, ils cesseraient de répondre au téléphone le 27 janvier 2014 pour se consacrer exclusivement au travail de gestion.

Le 23 janvier 2014, M. MARIEL, DRFiP, et M. PIAU, chef du service des retraites de l'État accompagnés des responsables du pôle gestion publique de la DRFIP, ont rencontré les agents du CGSR de Rennes dans leurs locaux.

Sur la question des durées de vacations téléphoniques, M. MARIEL a apporté une réponse négative.

Par contre, il a annoncé que le sujet de l'indemnitaire des CGSR serait à l'ordre du jour d'un prochain groupe de travail sur l'indemnitaire, en février ou mars 2014. Le service RH1A a informé nos représentants nationaux que cette demande sera examinée dans une réunion en février, mars ou avril, « sans pointer précisément celle du 11 février » et « dans le cadre des régimes cibles ».

Réunis le 24 janvier 2014 avec leurs représentants syndicaux, les agents du CGSR nous ont demandé de vous informer :

- qu'ils maintiennent leurs deux revendications et vous demandent de répondre positivement sur la limitation de la durée des vacations,
- que l'annonce faite d'un examen de leur demande de prime, dans un groupe de travail non défini et dans un cadre contraint, ne leur convient pas et doit être précisée.

Ils exigent que leur revendication indemnitaire soit examinée dès le groupe de travail du 11 février 2014 et que la réponse soit à la hauteur de leur revendication. De même, ils maintiennent leur exigence de réduction des durées de vacations téléphoniques.

D'ores et déjà, ils vous informent qu'ils ont décidé que, jusqu'à satisfaction de leurs revendications, ils observeront des périodes où ils se consacreront exclusivement au travail de gestion et ne répondront pas au téléphone. Cette action débute dès aujourd'hui pour la journée. Nos sections syndicales les soutiennent dans l'ensemble de leur démarche.

Pour la CGT Hervé COUVERT Pour Solidaires Gérard HURÉ Pour FO Catherine LE GUENNEC Pour la CFDT Pierryck LONCLE